



- Comptes rendus du conseil municipal ▾

◀ Retour



Conseil municipal du 21-05-2014

Catégorie	Conseils municipaux
Date	mercredi 21 mai 2014 18:45
Lieu	Mairie - 4 Rue Saint-Pierre, 33760 Saint-Pierre-de-Bat

Compte-rendu réunion du conseil municipal

le mercredi 21 mai 2014 à 18h 45

Convocation du 2 mai 2014

Absentes excusées: Béatrice Ferran (réunion SIPHEM), Béatrice Bortoluzzi

1. FDAEC 2014

La somme de 10 701 € nous a été attribuée dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes. Cette somme ne pouvant dépasser 80% des travaux pour laquelle elle est utilisée, il est donc nécessaire de proposer un montant d'opération supérieur à 13 500 € ht.

Sont retenus à cet effet les travaux d'assainissement de la salle et de la future cantine scolaire pour 7 373 € ht ainsi que la remise en état des toitures salle polyvalente / cantine scolaire pour 9 440,90 € ht ; les travaux de toitures restant à définir avec précision.

2. Travaux cantine scolaire

L'aménagement de la cantine scolaire devant être terminé pour la rentrée scolaire 2014, il devient urgent d'engager les travaux nécessaires que sont l'achat de tables inox; la mise en place d'un évier à commande fémorale, l'achat d'armoires ou buffet bas et charriot en inox, l'achat de chaises, la mise en

place d'un chauffage performant etc...

La commission SIRP et Olivier Méhats définiront les emplacements et achats nécessaires à une mise en fonctionnement normal.

3. Pont de Bibard

La restauration du pont de Bibard ~ 5 500 € ttc est repoussée afin de pouvoir bénéficier, dans la mesure du possible, d'une subvention. Le dossier sera déposé auprès du Conseil Général dès que possible.

4. Fermeture cour d'école

Le devis présenté par l'association « Fil de Faire » relatif à la construction d'une grille en fer forgé devant relier le mur de la mairie à la grille existante en bordure de route est accepté pour la somme de 735 € ttc.

5. Achat de miroirs

Sera installé un miroir devant permettre de visualiser la circulation à chaque intersection ci-après :

Voie communale du Petit Luc / route d'Arbis

Voie communale du Grand Luc / route d'Arbis

Voie communale du Moulin / route longeant le cimetière

Plus dans le virage d'Arnauton (route de Gornac)

La dimension du miroir, 60 x 40, est retenue pour un cadre de 90 x 60. La somme allouée pour la fourniture de ces dispositifs de sécurité est de 1 500 € ttc.

De plus Jean-Paul Leredu nous fera part d'une proposition de prix de la société SIGNAL.

6. Achat d'un défibrillateur

Est accepté l'achat d'un défibrillateur pour un montant de 1 840 € ttc. L'appareil installé dans une armoire spécifique fermant à clef est équipé d'électrodes pour enfants et adultes. Il sera installé à la salle polyvalente.

7. Informations et questions diverses :

Concernant la signalétique des conventions devront être signées entre communauté de communes et viticulteurs et / ou hébergeurs. Les panneaux sont actuellement en fabrication.

La fête du lavoir se déroulera le dimanche 29 juin. Il est proposé d'y ajouter un peu de musique afin d'animer notamment l'après repas. Edmond Kastelnik sera contacté pour nous proposer un ou des musiciens dont le cachet sera pris en charge par la commune comme cela se faisait pour la fête locale.

Il est fait part de la subvention (37 800 €) du Conseil Général pour les travaux de restauration de l'Eglise ce qui porte le montant total de subventions (Etat 24 485 € + Région 45 000 € + Département 37 800 € + Sénat 5 000 €) à 112 285 € soit ~ de 68,70% de la dépense HT engagée la TVA étant récupérée.

Une personne du syndicat des Côtes de Saint-Macaire sera contactée afin de venir nous commenter, s'il elle le souhaite une note d'information reçue en mairie relative à la défense de la viticulture en général

une le secrétaire, une note d'information reçue en mairie relative à la défense de la végétation en général et donc notamment en bordelais.

Le projet d'aménagement de l'espace situé en face de la mairie (boulodrome, tables/bancs, ping-pong etc..) dont s'occupe Philippe Courdille est en cours d'élaboration et donc de propositions.

Philippe Acker insiste sur le fait que la mise en place d'une cantine scolaire utilisée également par les personnes louant la salle n'est pas une solution durable. Il sera rapidement nécessaire de pouvoir aménager un coin cuisine indépendant de la cuisine de la cantine scolaire.

Cela pourrait se faire par un agrandissement à un endroit à définir ou encore par l'aménagement du garage attenant facilitant ainsi le raccordement au futur système d'assainissement.

Elections européennes du 25 mai : Pierre Abel Simonneau + Nadine Vincendeau + Jean-Paul Leredu ouvriront le bureau de vote dès 8h 00.

La séance est levée à 20h40



CALENDRIER

Août 2017						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Voir aussi :

Autres événements archivés

— Plan du site | Mentions légales —

© 2015-2017 Mairie de Saint-Pierre de Bat

Agence web e-33 - Créations internet
